

21 nov 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 21 novembre 2003

Tableaux de bord consolidés

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la passation d'un marché pour la poursuite de l'implémentation des tableaux de bord consolidés du SPF Finances.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la passation d'un marché pour la poursuite de l'implémentation des tableaux de bord consolidés du SPF Finances.

L'existence d'un tel système d'information constitue un élément indispensable à un contrôle interne efficace, à une meilleure justification à l'égard des diverses parties prenantes à l'établissement d'un budget basé sur les prestations dans une perspective pluriannuelle, et à la guidance de l'organisation ainsi qu'au suivi de ses opérations.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>